



235370 - Les mérites de La Mecque et de Médine

question

Vaut-il mieux vivre dans la ville du Messenger d'Allah ou à La Mecque, l'honorable? En dehors du mérite de la prière accomplie dans l'une ou l'autre grandes mosquées des deux villes, quelles sont les autres mérites qui les différencient ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement :

Le meilleur endroit de la terre, quand à sa valeur intrinsèque, est La Mecque puis Al Madina.

S'agissant des personnes, il est préférable pour chacun de s'installer dans la ville où il est assuré que sa foi s'accroît, là où il se sent plus attaché à la dévotion d'Allah le Très-Haut.

Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Le meilleur endroit de la terre pour chaque individu est la terre où il se sent plus dévoué à Allah, le Très-Haut, et à Son Messenger (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui). La question varie en fonction des conditions de chacun. Aucune terre n'est spécifiée où le séjour de l'homme y est absolument préférable. La préférence de la résidence pour chaque individu est fonction de la piété, du dévouement, de la dévotion, de la vénération, de la soumission et de l'évocation qu'il acquiert ou ressent dans ce lieu.

Abou Ad-Dardaâ a écrit à Salman (Qu'Allah soit satisfait d'eux) ceci : « Viens t'installer dans la terre sainte. » Salman lui a répondu : « Certes, la terre ne sanctifie personne ! C'est son œuvre qui sanctifie le serviteur. » Extrait de *Madjmou' Al-Fatawa* (8/283).

Deuxièmement :



La Mecque se caractérise par des mérites par rapport à Médine et à d'autres villes. Nous mentionnons quelques-uns :

- Certes, une prière accomplie dans la Mosquée Sacrée de La Mecque est cent mille fois meilleure qu'une prière accomplie ailleurs, excepté la mosquée du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) où la prière vaut mille prières faites ailleurs.
- La Mecque se réserve l'exclusivité du Hadj, de la Omra, du Tawaf autour de la Maison Sacrée, de la Pierre noire et le coin Yéménite (de la Kaaba(qu'on peut toucher, et le Sa'y entre *As-Safa* et *Al-Marwa*).
- Allah, le Très-Haut, a juré par la Mecque en disant : « Je jure par cette cité. » (Coran : 90/1) (La particule "*La*" dans le texte original arabe de ce verset est supplétive. Elle est usité pour accentuer l'affirmation.)
- Certes, Allah le Très-Haut, a sanctifié La Mecque depuis le jour de la création des cieux et de la terre. Ce qui n'est pas le cas de Médine.
- Le statut de sanctuaire reconnue à Médine est inférieur à celui de La Mecque. Sous ce rapport, cheikh Ibn Outheïmine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Médine est un sanctuaire mais son statut est bien inférieur à celui de La Mecque. Tout musulman qui se rend pour la première fois à La Mecque doit se mettre en état de sacralisation, ce qui n'est pas le cas à Médine. »
- La réglementation qui régit le sanctuaire mecquois interdit absolument la coupe de son herbe et de ses arbres. Quant à celle appliquée à Médine, elle permet l'abattage de certains arbres pour les besoins de l'agriculture et consorts.
- La chasse menée dans le périmètre sacré de La Mecque est interdite et il en résulte une compensation, contrairement à la chasse pratiquée au Haram de Médine.

Ce qui est le plus important est que La Mecque reste l'endroit le plus sûr de la terre : cette sûreté s'étend à ses arbres et à ses animaux susceptibles d'être l'objet de la chasse. » Extrait de *Liqaa*



Al-Bab Al-Maftouh, 2/103 selon la numérotation de la *Chamila*.

Quant à Al-Madina :

- Elle est « **Dar Al Hidjra** » (La demeure de l'Immigration), le lieu de rencontre des Mouhadjirines et Al-Ansars et **Dar Al-Djihad** (Foyer du Djihad). C'est de là que les armées se sont propagées, et les raids et les incursions furent lancées pour la conquête des pays, la propagation de la religion et l'éradication du polythéisme et de ses partisans.

C'est encore à Médine que furent révélées l'ensemble des versets véhiculant des dispositions législatives... Quand le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a conquis La Mecque, il ne s'y installa pas. Au contraire, il rentra à Médine, la demeure de son immigration, il y vécut jusqu'à sa mort et y fut enterré.

Les imams Al-Boukhari (3778) et Muslim (1059) ont rapporté d'après Anas (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « Les Ansars ont dit après la conquête de La Mecque lorsque le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a distribué le butin aux membres de Qoureïch : "Par Allah c'est vraiment surprenant ! Nos épées sont encore entachées du sang de Qoureïch et il leur répartit le butin qui nous revient de droit ! " Quand ces propos furent rapportés au Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) il appela les Ansars et leur a dit : "Qu'est-ce qu'on me rapporte de vous ?" Ses interlocuteurs qui ne mentaient pas lui ont répondu : "C'est exactement ce qu'on t'a dit." Il a dit : « Est-ce que vous n'êtes pas satisfaits que les gens rentrent chez eux avec du butin et que vous, vous rentrez avec le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) à vos demeures ?! Si Al-Ansars s'engagent dans une vallée ou un col, je m'engagerai dans la vallée ou le col qu'Al-Ansars ont choisi. »

Les imams Al-Boukhari (1871) et Muslim (1382) ont rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « On m'a ordonné de prendre pour destination de mon émigration une ville qui s'empare des villes, qu'on appelle Yathrib et c'est Al-Madina. Elle purifie les gens comme la forge débarrasse le fer de ses impuretés. »



L'imam An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Le qualificatif "s'empare des villes" est l'objet de deux interprétations. La première est que Médine était au départ la base des armées de l'Islam à partir de laquelle les villes furent conquises et leurs biens confisqués comme butin et leurs populations réduites à la captivité. La seconde interprétation est que Médine vit grâce aux apports des villes conquises puisqu'elles l'approvisionnaient en butin. » Extrait de *Charh An-Nawawi 'Ala Muslim* (9/154).

Les imams Al-Boukhari (1876) et Muslim (147) ont rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « La foi se réfugie à Médine tel un serpent qui se réfugie dans son trou. » *Mirqat Al-Mafatih* (1/243).

Médine reste le lieu de rassemblement des musulmans au début de l'Islam comme à la fin.

A cet égard, l'imam An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « l'expression "se réfugie à Médine" signifie qu'au début comme à la fin, Al Madina garde sa vocation d'abri [sûr] de l'Islam. En vérité, au début de l'islam, tout converti sincère à l'Islam regagnait Médine, soit mû par le désir de s'y installer, soit par celui de voir le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) afin de s'approcher de lui pour s'instruire de lui. Les choses se dérouleront de la même manière sous le règne des califes. On venait s'inspirer de leur bonne conduite et de prendre exemple sur les Compagnons (Qu'Allah soit satisfait d'eux) et sur les ulémas venus après eux qui furent une source de lumière en leur temps, de bons guides auprès desquels on apprenait les pratiques fondées sur la Sunna pour les propager. C'est ainsi que tout croyant profondément convaincu et éclairé se rendait à Médine. » Extrait de *Charh An-Nawawi Ala Muslim* (2/177).

- Médine ou Al Madina a le mérite exclusif d'abriter la mosquée prophétique et *Ar-Rawdha Ach-Charifa* (le noble jardin). Les imams Al-Boukhari (1196) et Muslim (1391) ont rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Entre ma maison et mon *Minbar* est une *Rawdha*, un jardin des jardins du Paradis. Et mon *Minbar* est sur mon bassin. »

Médine abrite la vallée bénie dite *Wadi Al-'Aqiq* à propos de laquelle Al-Boukhari (1534) a rapporté



d'après Ibn Abbas (Qu'Allah soit satisfait de lui et de son père) qu'il avait entendu Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui) dire : « J'ai entendu le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) dire alors qu'il se trouvait dans *Wadi Al-'Aqiq* : " Quelqu'un s'est présenté à moi la veille de la part de mon Seigneur et il a dit : Prie dans cette vallée bénie et dis : Omra intégrée au Hadj. »

Médine se distingue par le fait que chaque fois qu'un malintentionné veut du mal pour ses habitants, il sera anéanti par Allah.

Les imams Al-Boukhari (1877) auteur de la présente version et Muslim (1363) ont rapporté d'après Sa'd (Qu'Allah soit satisfait de lui) qu'il a entendu le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) dire : « Tout individu qui mijote un mauvais projet contre les habitants de Médine fondra comme du sel dans l'eau. »

Heureux sera celui qu'Allah comble de vivre à La Mecque. Heureux encore sera celui qu'Allah comble de vivre à Médine. Celui qui par la grâce d'Allah vit pieux dans un endroit quelconque de la terre d'Allah ne sera pas moins heureux.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.